

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

VENDEURS PARTENAIRES – PLATEFORME YZILY

La société par actions simplifiée YZILY au capital de 15.000 euros, domiciliée 1ère Avenue du Port Fluvial, 59000 Lille, et immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 900 038 407 (ci-après "YZILY"), hébergeur et fournisseur de la plateforme de vente (« marketplace ») YZILY (« Plateforme ») propose à des personnes morales domiciliées en France métropolitaine, en Suisse ou en Belgique (« VENDEUR PARTENAIRE »), ayant la qualité de producteur, grossiste ou distributeur d'articles du secteur fleuristerie (« Produit(s) ») de les proposer à la vente à d'autres professionnels sur la Plateforme.

L'utilisation de la Plateforme, tant en vue d'acheter que de commercialiser les Produits, est strictement réservée aux professionnels.

La Plateforme est disponible sur le site internet <https://yzily.com/> (« Site »), étant précisé que l'URL pourra être modifiée à la simple discrétion de YZILY. La Plateforme permet à toute personne physique ou morale, agissant pour ses besoins professionnels et domiciliée en France métropolitaine, en Belgique ou en Suisse (ci-après le « Client ») :

- D'entrer en relation par son intermédiaire avec tout VENDEUR PARTENAIRE,
- de réaliser un achat en ligne auprès du VENDEUR PARTENAIRE et d'effectuer le paiement en ligne.

Les présentes Conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des commandes passées par un Client auprès d'un VENDEUR PARTENAIRE par le biais de la Plateforme.

Les présentes Conditions générales de vente s'appliquent exclusivement entre d'une part un Client et tout VENDEUR PARTENAIRE. Les Parties sont ci-après individuellement désignée par la « Partie » et collectivement désignées par les « Parties ».

YZILY n'est pas partie aux présentes Conditions générales de vente.

Les Parties conviennent que leurs relations sont régies exclusivement par les présentes conditions générales de vente lesquelles sont acceptées par le Client.

Ces conditions peuvent faire l'objet de modifications, dès lors il est entendu que tout achat réalisé par le biais de la Plateforme est toujours conditionné à l'acceptation des conditions générales de vente en vigueur à la date de l'achat. La date de mise en ligne des présentes sur la Plateforme YZILY, vaut date d'entrée en vigueur.

Des conditions particulières propres à chaque VENDEUR PARTENAIRE peuvent régir la vente au Client, le tout formant un contrat unique opposable au Client.

L'utilisation de la Plateforme et la passation de commande en ligne par le Client suppose la création d'un compte utilisateur par le Client. A cet effet, l'accès et l'utilisation de la Plateforme YZILY ainsi que la passation d'une commande en ligne par le Client sont soumis aux termes des Conditions générales d'utilisation de la Plateforme YZILY, que s'engage à respecter le Client.

Il est porté à la connaissance des Parties les dispositions suivantes :

YZILY agit en qualité d'intermédiaire, n'encaisse aucune somme d'argent pour le compte du VENDEUR PARTENAIRE et ne saurait à aucun moment être qualifié de vendeur ou de revendeur auprès des Clients de la Plateforme.

Par conséquent, YZILY décline toute responsabilité pour tout litige faisant suite aux Commandes réalisées par le Client par l'intermédiaire de la Plateforme.

Il est ici rappelé le rôle de YZILY qui endosse un rôle strict d'hébergeur et de mise à disposition de la Plateforme au sens de la loi du 21 juin 2004, dite Loi pour la confiance dans l'économie numérique. **YZILY n'est en aucun cas partie aux présentes Conditions générales de vente.**

ARTICLE PRELIMINAIRE. DEFINITIONS

Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel dans le présent Contrat :

« **Client** » : a la définition qui lui est donnée en préambule des présentes.

« **Commande** » : désigne l'achat en ligne de Produit par le **Client** auprès du **VENDEUR PARTENAIRE** par le biais de la Plateforme

« **Donnée personnelle** » : a la définition qui est prévue par la Réglementation relative à la protection des données personnelles.

« **Fiche produit** » : désigne la page permettant au **Client** de consulter les informations et caractéristiques essentielles des Produits mis en vente sur la Plateforme.

« **Force majeure** » : a la définition qui lui est donnée à l'article 7 des présentes.

« **Plateforme** » : a la définition qui lui est donnée en Préambule des présentes Conditions générales de vente.

« **Produit(s)** » : désigne indifféremment les produits et services proposés à la vente sur la Plateforme par le **VENDEUR PARTENAIRE** en vue de leur vente auprès des **Clients**

« **Réglementation relative à la protection des données personnelles** » : désigne les dispositions de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que celles du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit « **RGPD** » et toute disposition s'y substituant.

« **VENDEUR PARTENAIRE** » : a la définition qui lui est donnée en Préambule des présentes Conditions générales de vente

ARTICLE 1. PROCESSUS DE COMMANDE

a) Création d'un compte Client

Dans le cas d'une première Commande, le **Client** doit créer son compte entreprise et renseigner toutes données nécessaires (dénomination sociale, adresse de facturation/livraison, etc). Le **Client** s'engage à renseigner avec exactitude les données requises pour la création de son compte professionnel et pour l'exécution de toute Commande.

Dans l'hypothèse où le **Client** est déjà titulaire d'un compte, celui-ci s'identifie simplement à l'aide de son identifiant et mot de passe.

b) Choix du Produit

Il est précisé que les Produits présentés sur la Plateforme peuvent être achetés en ligne lorsque le bouton « Ajouter au panier » est présent sur la Fiche produit. Si le bouton « Ajouter au panier » n'est pas visible, le **Client** contacte le **VENDEUR PARTENAIRE** pour connaître les disponibilités du Produit. Le **Client** doit sélectionner le(s) Produit(s) qu'il souhaite commander ainsi que les quantités correspondantes.

Le **Client** a la possibilité de composer un panier d'achat de Produits vendus par différents **VENDEURS PARTENAIRES**.

Afin de s'assurer que le Produit puisse correspondre à son besoin, le **Client** est invité à consulter la Fiche produit concernée.

Les prix mentionnés sur le Site sont entendus hors taxes.

Il est précisé que certains visuels illustrant le Produit sont de simples suggestions de présentation et ne sont en aucun cas contractuels (ambiance de présentation de Produit par exemple).

c) Durée de validité des prix / offres spéciales

Les offres de Produits et de prix sont valables aussi longtemps qu'elles sont visibles sur la Plateforme, étant précisé que ces opérations spéciales peuvent être limitées en quantité disponibles.

d) Conclusion du contrat en ligne

- **Vérification de la commande**

Le **Client** a la possibilité de modifier, annuler, totalement ou partiellement sa Commande en cliquant sur l'icône Panier tant qu'il ne l'a pas validée.

- **Validation de la Commande**

Le **Client** est invité à confirmer puis valider sa Commande avant de valider définitivement sa Commande. Cette étape permet ainsi la validation de la Commande du **Client** par le système du « double clic » entraînant ainsi une vente ferme et définitive de la part du **Client**.

Le **Client** est ainsi invité à définir :

- son mode de paiement parmi ceux proposés (à ce jour : paiement par carte bancaire via la solution MangoPay)

- son mode de livraison parmi ceux proposés.

Le **Client** peut également consulter le contenu, le montant total TTC de son panier, le coût des éventuels frais de port applicables à la Commande (frais en sus de la Commande).

Si le **Client** est en accord avec ces éléments, il est invité à confirmer sa Commande.

Une fois la Commande confirmée, **le Client est invité à valider définitivement sa Commande.**

Lorsque le **Client** valide sa Commande, **il reconnaît expressément** :

- avoir pris connaissance des présentes Conditions générales de vente ;

- accepter en intégralité et sans réserves les termes des Conditions générales de vente.

Il procède ensuite au paiement en ligne de sa Commande.

Lorsque le **Client** a validé sa Commande, la Commande ne peut plus faire l'objet d'une modification ou d'une annulation de la part du **Client**.

- **Paiement sécurisé en ligne**

Le **Client** doit indiquer ses coordonnées bancaires au moment du paiement, son compte est débité au moment de la validation de sa Commande sous condition que le VENDEUR PARTENAIRE confirme et valide la commande. Le protocole SSL est un système de cryptage de la saisie et de la transmission des données bancaires. Lors du paiement, le **Client** est automatiquement redirigé vers le site du partenaire fournissant la solution de paiement, la société Mangopay. Les données bancaires ne transitent pas par la Plateforme. Le **VENDEUR PARTENAIRE** n'a donc jamais accès aux coordonnées bancaires du **Client**.

- **Validité de la Commande**

Pour être valable, la Commande doit comporter toutes les informations requises et être accompagnée du règlement intégral du prix de la Commande.

La Commande doit contenir toutes les informations requises par la Plateforme, et en particulier :

- identification complète du **Client**;
- quantités demandées;
- informations nécessaires à la livraison : adresse précise de livraison, éventuelles restrictions d'accessibilité du lieu de livraison (en cas de Produits encombrants), etc.

- mode de livraison choisi.
- mode de paiement choisi.

Tout **VENDEUR PARTENAIRE** est en droit de ne pas donner suite à une Commande notamment :

- en cas d'impossibilité de mettre en œuvre le mode de paiement retenu pour le règlement de la Commande ;
- en cas d'erreur de prix par rapport au prix de vente normal du Produit,
- en cas de Commandes excédant, par leur contenu ou leur fréquence, les besoins d'un professionnel et plus généralement en cas de demande anormale, de mauvaise foi du **Client**, ou d'utilisation illicite ou non autorisée du Site par le **Client** ;
- en cas d'impayé de la part du **Client**
- en cas d'indisponibilité du Produit, de difficultés d'approvisionnement ou de survenance d'un événement qualifié de Force majeure.
- En cas de manquement aux présentes Conditions générales de vente.

Dans ces hypothèses, le **VENDEUR PARTENAIRE** informe le **Client** par email de l'annulation de la Commande. Aucune somme ne sera prélevée sur le compte du **Client** et celui-ci ne peut solliciter aucune demande d'indemnisation quant à l'annulation de sa Commande.

- **Confirmation définitive de la Commande par le VENDEUR PARTENAIRE**

Lorsque la Commande est validée par le **VENDEUR PARTENAIRE** et payée en son intégralité, celle-ci devient ferme et définitive et ne peut plus être annulée par le **Client**.

- **Modification de la Commande par le Client**

Toute modification de Commande après sa confirmation en ligne est soumise à l'accord du **VENDEUR PARTENAIRE** qui est en droit de refuser.

Si la modification est envisageable et acceptée par le **VENDEUR PARTENAIRE**, celui-ci informe le **Client** des changements à prévoir en termes de coûts et délais.

e) Historique de Commandes

Le **Client** peut consulter l'historique de ses achats par l'intermédiaire de son compte. Pour toute autre information concernant un Produit ou une Commande, le **Client** est invité à contacter le **VENDEUR PARTENAIRE**.

ARTICLE 2. LIVRAISON ET RECEPTION DE LA COMMANDE

2.1. Le délai de disponibilité du Produit est précisé sur chaque Fiche produit et il est rappelé également au sein de l'email confirmant la Commande.

Il est précisé que le délai de livraison commence à courir à compter de l'expédition de la Commande. Les Commandes peuvent être livrées sur les territoires suivants : France métropolitaine, Suisse ou Belgique suivant le mode de livraison défini par le **Client**.

La Commande est livrée à l'adresse indiquée par le **Client** lors de sa Commande de sorte qu'en cas d'erreur d'adresse le **VENDEUR PARTENAIRE** ne saurait être tenu responsable.

2.2. Les frais de port concernant la livraison diffèrent en fonction du mode de livraison choisi par le **Client**, le montant de ces frais est précisé avant la confirmation de la Commande.

2.3. Le **Client** est invité à vérifier l'état et la quantité des Produits livrés et à s'assurer de leur conformité avec la Commande, quel que soit le mode de livraison.

En cas de problème, le **Client** est vivement invité à porter toutes réserves ou réclamations de manière précise en cas de non-conformité ou vice apparent des Produits livrés (ex : emballage abîmé, produits manquants, produits abîmés, non-conformité apparente, griffe, coup de cutter, humidité etc...) constaté au jour de la livraison auprès du transporteur.

Le **VENDEUR PARTENAIRE** invite donc le **Client** à être particulièrement vigilant quant à l'état du ou des Produits reçus et recommande de ne pas signer le bon de livraison avant d'avoir vérifié l'ensemble des Produits composant la Commande.

Suite à une livraison, le **Client** est invité à porter toute réclamation directement auprès du **VENDEUR PARTENAIRE** et faire parvenir les photos du ou des problème(s) ainsi que le document remis par le transporteur.

En cas d'anomalie ou de non-conformité du Produit avec les informations mises en ligne sur la Plateforme, le **VENDEUR PARTENAIRE** s'engage à fournir au **Client** un Produit en tous points conformes avec les caractéristiques essentielles décrites sur la Fiche produit.

2.4. Les Produits demeurent la propriété du **VENDEUR PARTENAIRE** jusqu'au complet paiement du prix de la Commande par le **Client** qui en devient propriétaire à cet instant.

En revanche, le **Client** assume les risques liés aux Produits dont il a acquis la propriété, dès la livraison de sa Commande. Ainsi en cas de perte ou de détérioration des Produits ayant lieu après la livraison de la Commande, le **Client** en assumera seul les conséquences.

ARTICLE 3. CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1. Il est rappelé au **Client** que l'ensemble des prix indiqués sur la Plateforme sont exprimés en euros, hors taxes et hors participation, le cas échéant, aux frais de livraison.

Des remises peuvent être appliquées en fonction des quantités commandées et des conditions particulières du **VENDEUR PARTENAIRE**.

Le prix est payable comptant, en totalité, au jour de la passation de la Commande par le **Client**, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes : **carte bancaire**.

Les paiements par carte bancaire sont débités au moment de la confirmation de Commande adressée par le **VENDEUR PARTENAIRE**.

Le **VENDEUR PARTENAIRE** ne sera pas tenu de procéder à la délivrance de la Commande si le **Client** ne règle pas la totalité du prix de la Commande (ou encore en cas de rejet de son paiement).

Tout frais supporté par le **VENDEUR PARTENAIRE** en lien avec un impayé du **Client** sera mis systématiquement à la charge de celui-ci.

3.2. Clause de réserve de propriété

Le **VENDEUR PARTENAIRE** conserve la propriété des Produits livrés jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires, le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pouvant entraîner la revendication de propriété desdits Produits par le **VENDEUR PARTENAIRE**.

De convention expresse, le **VENDEUR PARTENAIRE** peut faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses Produits en possession du **Client**, ces Produits étant conventionnellement présumés être ceux impayés, le **VENDEUR PARTENAIRE** pouvant ainsi les reprendre et/ou les revendiquer en dédommagement de toutes les factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours et de toute demande de dommage et intérêts que le **VENDEUR PARTENAIRE** pourrait revendiquer au titre d'un préjudice subi.

ARTICLE 4. LIVRAISON & DÉLAIS

4.1 Délais de livraison

La date de livraison indiquée sur la Commande est une date indicative de livraison, celle-ci n'a aucune valeur contractuelle.

Le **VENDEUR PARTENAIRE** s'efforce de respecter les délais de livraison communiqués au **Client** lors de la validation de la commande, sous réserve des contraintes logistiques, de la disponibilité des stocks de ses propres fournisseurs et de la survenance éventuelle d'un cas de Force majeure.

Les Parties conviennent que le dépassement de la date de livraison, quel qu'en soit le motif, ne peut suffire à justifier l'annulation de la Commande ou encore à déclencher un droit à indemnisation du **Client**.

4.2. Livraison et non-conformité

Conformément aux dispositions du Code de commerce français, la responsabilité du **VENDEUR PARTENAIRE** ne peut en aucun cas être mise en cause pour des faits survenus durant le transport, tels que la destruction, avaries, perte ou vol des Produits. Les marchandises sont sous l'entière et unique responsabilité du transporteur durant le transport.

A cet effet, le **Client** s'engage à vérifier lors de la livraison si les Produits sont conformes à la Commande. Conformément à l'article L.133-3 du Code de commerce français, il appartient au **Client** lors de la livraison, en cas d'avaries et de perte partielle ou manquants d'émettre des réserves précises et motivées sur le bon de livraison du transporteur ET d'adresser une protestation motivée au transporteur, par LRAR, sous trois (3) jours (hors jours fériés), qui suivent celui de la livraison (et dont copie sera adressée simultanément au **VENDEUR PARTENAIRE**). A défaut, le **Client** est informé qu'il ne disposera d'aucun recours à l'égard du transporteur concernant les avaries (ex : casse, ...) en question et les Produits manquants. Les Produits ainsi livrés étant réputés, dans cette hypothèse, acceptés en l'état par le **Client**. En cas de non-conformité revendiquée par le **Client**, il appartient à celui-ci de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés. Aucun retour de marchandises ne saurait être effectué par le **Client** sans l'accord préalable exprès, écrit, du **VENDEUR PARTENAIRE**.

4.3. Retour des Produits

Les frais de retour seront pris en charge par le **VENDEUR PARTENAIRE** uniquement dans les cas où un vice apparent ou des manquants, sont effectivement constatés par cette dernière ou tout mandataire habilité.

Sous réserve du respect par le **Client** des délais de notification visés ci-dessus, le **VENDEUR PARTENAIRE** procédera (en fonction de la situation) au remplacement des articles non conformes ou manquants à ses entiers frais, aucune indemnité ne sera allouée au **Client**, ce que ce dernier reconnaît expressément.

ARTICLE 5. TRANSPORT & TRANSFERT DES RISQUES

5.1. S'agissant du transport, celui-ci est assuré par un prestataire sélectionné par le **VENDEUR PARTENAIRE** et garantissant les conditions particulières de transport des Produits, à savoir le respect de la chaîne du froid et autre contrainte particulière aux Produits.

5.2. Pour les livraisons assurées par le transporteur du **VENDEUR PARTENAIRE** vers un lieu situé en France métropolitaine, le transfert des risques est ainsi réputé réalisé lors de la livraison des Produits au **Client**. Ainsi, dès la livraison effectuée, le **Client** assume toute perte, dégradation, vol ou tout dommage pouvant affecter les Produits.

ARTICLE 6. GARANTIES / SAV

6.1. Le **VENDEUR PARTENAIRE** garantit la conformité et la sécurité de ses Produits aux normes et réglementations en vigueur sur son territoire de distribution.

Conformément à la réglementation en vigueur, les Produits sont garantis par le **VENDEUR PARTENAIRE** dans les conditions prévues par la réglementation et sous réserve du respect par le **Client** ou ses préposés des instructions accompagnant l'utilisation, le stockage ou la conservation du Produit. Aucune garantie commerciale n'est accordée par le **VENDEUR PARTENAIRE** au Client sur ses Produits (sauf mentions contraires précisées sur la Plateforme).

6.2. Les défauts et détériorations des Produits livrés consécutifs à des conditions anormales de stockage, de conservation et/ou de manière générale à des raisons imputables au **Client**, ne relèvent pas de la responsabilité du **VENDEUR PARTENAIRE**.

ARTICLE 7. FORCE MAJEURE

7.1. Définition

Si l'une des Parties ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations, quelle qu'elle soit, ou n'agit pas dans les périodes autorisées, elle ne pourra pas être tenue responsable d'un tel retard ou manquement par l'autre Partie dans la mesure où ce retard ou manquement est causé directement par un événement de force majeure, tel que défini par l'article 1218 du Code civil français, la jurisprudence de la Cour de cassation ou répondant aux situations qui suivent (ci-après ensemble "**Force majeure**").

Les Parties décident ainsi de qualifier les situations suivantes d'événement de Force majeure :
Sont notamment assimilés à des cas de Force majeure déchargeant le **VENDEUR PARTENAIRE** de ses obligations contractuelles : les grèves de la totalité ou d'une partie du personnel de ses prestataires et/ou fournisseurs habituels, l'incendie, l'inondation des entrepôts où sont stockés les Produits, les conditions climatiques perturbées entraînant notamment un allongement de la durée du transport ou son arrêt, les catastrophes naturelles, les épidémies et pandémies, la fermeture administrative des

établissements dans lesquels sont produits, assemblés ou stockés tout ou partie des Produits, la guerre, les arrêts de production dus à des pannes fortuites, l'impossibilité momentanée ou définitive d'être approvisionné en matière première, ainsi que toute autre cause de rupture d'approvisionnement imputable à nos fournisseurs.

7.2. Régime

En cas de survenance d'un événement de Force majeure, la Partie affectée devra immédiatement informer l'autre Partie par écrit de la survenance de cet événement.

Une fois la notification adressée, les Parties s'efforcent de trouver un accord sur les modalités de poursuite du Contrat en dépit de la survenance de cet événement. A défaut d'accord, les obligations prévues aux présentes seront suspendues pendant une période maximale de trente (30) jours à compter de la survenance de l'événement.

A la fin de la période précitée, si les Parties sont toujours dans l'impossibilité d'exécuter l'une des obligations du Contrat, chacune des Parties pourra résilier le Contrat de plein droit. La Partie qui entendra se prévaloir de la présente clause notifiera par écrit sa décision à l'autre Partie. La résiliation prendra alors effet au jour de la réception de la notification de la résiliation par lettre recommandée avec avis de réception.

Aucune Partie ne saurait en aucun cas être tenue responsable de toute inexécution contractuelle, rupture de contrat et de toute conséquence consécutive à la survenance d'un événement de Force majeure. Dans ce cadre, aucune indemnité ne pourra être réclamée par une Partie à l'autre.

ARTICLE 8. CONDITIONS DE DISTRIBUTION

Sauf conditions particulières prévues par le **VENDEUR PARTENAIRE**, le **Client** est exclusivement autorisé à revendre les Produits à travers son réseau de distribution web et magasins.

ARTICLE 9. RESPONSABILITE DU VENDEUR PARTENAIRE

Le **VENDEUR PARTENAIRE** est responsable de plein droit à l'égard du **Client** de la bonne exécution des obligations résultant de la Commande. Toutefois, il ne saurait être considéré comme responsable ou défaillant en cas de manquement imputable à ses fournisseurs ou autres prestataires de services intervenant dans l'exécution, le transport ou la livraison de la Commande ou lors de la survenance d'un événement qualifié de Force majeure.

ARTICLE 10. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le **Client** est invité à consulter et accepter la politique de confidentialité des données et reprenant l'ensemble des informations exigées par la Règlementation applicable à la protection des données personnelles.

ARTICLE 11. LANGUE

La langue française est la langue officielle du Contrat.

Toute traduction des présentes Conditions générales de vente n'est donnée qu'à titre indicatif, afin de faciliter la compréhension des **Clients** non francophones. En conséquence seule la version française fait foi.

1. ARTICLE 12. DROIT APPLICABLE ET LITIGES

12.1. Le présent contrat est soumis à la loi française et ce, notwithstanding le lieu de livraison de la Commande.

Toutefois, dans l'hypothèse où le Vendeur partenaire n'est pas soumis à la loi française (domiciliation en Belgique ou en Suisse), celui-ci est autorisé à appliquer les dispositions légales impératives (autrement dit « d'ordre public ») de son droit national et **uniquement lorsque ces mêmes dispositions contredisent les termes des présentes Conditions générales de vente**. En pareille situation, le **VENDEUR PARTENAIRE** convient d'informer le **Client**, des spécificités de son droit national, au plus tard avant la validation de la Commande.

En toute hypothèse, les Parties conviennent d'exclure l'application de la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises.

12.2 En cas de réclamation ou de litige subi par un **Client** concernant le traitement de sa Commande, le **VENDEUR PARTENAIRE** est son interlocuteur privilégié, celui-ci s'engage à répondre dans les plus brefs délais à toute demande émanant du **Client**.

12.3. A défaut de résolution amiable, tous les litiges auxquels les présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis à l'appréciation des tribunaux compétents du lieu du siège social du **VENDEUR PARTENAIRE**.